

RAPPORT DU DIRECTEUR

SUIVI AU 31 DECEMBRE 2024

Instruction interministérielle D.G.O.S du 4 mars 2016 relative à la procédure budgétaire des établissements de santé.

Textes de référence :

- Article 27 de la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019.
- Décret n°2015-1687 du 16 décembre 2015 relatif à la procédure budgétaire des établissements de santé.
- Arrêté du 15 février 2016 fixant les dates d'arrêt et de transmission mentionnées à l'article R6145-6 du code de la santé publique.

SUIVI DE LA CAMPAGNE BUDGETAIRE 2024

Comparaison du réalisé au 31 Décembre 2024 à l'EPRD 2024

1 L'activité

Unités Fonctionnelles	Mode PEC	réel au 31/12/2023 (1)	2024			
			EPRD (2)	réel au 30/12/2024 (3)	var. (3-2)	var. (3-1)
SSRS locomoteur	HC	7 311	8 050	7 358	-692	47
	HTP	8 076	9 000	9 239	239	1 163
SSRS neurologie	HC	13 723	13 890	13 493	-397	-230
	HTP	3 885	3 960	4 220	260	335
SSRS cardiovasculaire	HC	5 792	6 215	5 477	-738	-315
	HTP	3 281	3 750	4 031	281	750
SSRS enfants adolescents	Neuro et loco HC	1 409	1 825	1 483	-342	74
	Neuro et loco HTP	1 922	2 100	1 675	-425	-247
	Respi HC	129	450	59	-391	-70
	Respi HTP	98	100	91	-9	-7
	Phobies scolaires	0	366	0	-366	0
	Nutrition HTP	10	100	71	-29	61
	Nutrition HC	2 471	2 800	2 576	-224	105
SSRS nutrition et respiratoire	HC	11 727	12 200	11 221	-979	-506
	HTP	912	800	946	146	34
Hôpital de jour	HTP	547	530	617	87	70
SSR Post urgences	HC	0	920	0	-920	0
SSR polyvalents locomoteur	HC	0	1 830	1 431	-399	1 431
TOTAL	HC	42 562	48 546	43 098	-5 448	536
	HTP	18 731	20 340	20 890	550	2 159
TOTAL sites de Roscoff		61 293	68 886	63 988	-4 898	2 695

Unités Fonctionnelles	Mode PEC	réel au 31/12/2023 (1)	2024			
			EPRD (2)	réel au 30/12/2024 (3)	var. (3-2)	var. (3-1)
SSR polyvalents	HC	17 847	17 386	18 514	1 128	667
	HTP	4 839	4 763	5 158	396	319
SSR pédiatriques	HC	4 048	4 576	3 754	-822	-294
	HTP	6 489	7 500	8 064	564	1 575
SSRS addictologie	HC	12 265	11 712	11 079	-633	-1 186
	HTP	359	381	423	42	64
SSRS cardiovasculaire	HTP	6 156	6 000	5 960	-40	-196
TOTAL	HC	34 160	33 674	33 347	-327	-813
	HTP	17 843	18 644	19 605	962	1 762
TOTAL site de Ty Yann		52 003	52 317	52 952	635	949
					0	0
TOTAL GENERAL SMR		113 296	121 203	116 940	-4 263	3 644
					0	0
	dont HC	76 722	82 220	76 445	-5 775	-277
	dont HTP	36 574	38 984	40 495	1 512	3 921
					0	0
Médecine	HC	565	420	1 210	790	645
	HTP	1 573	1 550	1 586	36	13
Hémodialyse	Séances	5 166	5 000	5 788	788	622
TOTAL MEDECINE		7 304	6 970	8 584	1 614	1 280
Centres de santé (Roscoff, St Thégonnec, Morlaix)		16 410	20 209	18 596	-1 613	2 186

L'activité sanitaire globale de la Fondation est inférieure de 2,9% (-4.262 journées, venues et consultations en Centre de Santé) à l'EPRD, cependant en notable progression de 5,2% par rapport au réel 2023 soit + 7.110 journées, venues et consultations.

Les activités SMR, en retrait de 3,5% par rapport au budget (-4.263 journées et venues), sont supérieures de 3% par rapport à l'année passée (+3.644 jours et venues).

Les principales explications des écarts négatifs par rapport au budget tiennent principalement au déficit de temps médical (-2.057 journées à la Maison St Luc et -1.613 consultations sur les Centres de Santé) ainsi qu'aux activités pédiatriques sur les deux sites (-2.044 jours et venues dont -1.746 à Roscoff). Il est important de préciser que ces mêmes activités progressent de plus de 5.000 journées, venues et consultations par rapport à l'année passée (+ 1.870 à la Maison St Luc, + 2.186 consultations en Centres et +1.198 en pédiatrie), démontrant que les actions portées sur ces segments sont significatives, sans pour autant porter totalement leurs effets.

Hors consultations en Centres de Santé, les activités sanitaires progressent de 7% (+8 207 journées et venues) par rapport à la période pré-COVID.

Sur les sites de ROSCOFF

Les activités de SMR de Roscoff sont principalement grevées par plusieurs absences médicales qui impactent les objectifs budgétaires de 7,1 % du fait des activités polyvalentes (écart de 1 319 journées par rapport à l'EPRD), cardiologie (-457 journées), et pédiatriques (-1 786 journées), cette dernière activité étant impactée également par sa dynamique. Il est à noter que l'écart de 839 journées en SSNA s'explique en très grande partie par une bascule d'activité en MCO.

Le niveau d'activité des sites roscovites est cependant en nette progression par rapport à l'année passée : + 4,4% en SMR avec 2 701 jours et venues créées et + 18,5% en MCO (+1 292 journées).

➤ En SMRS locomoteurs :

Si l'activité d'hospitalisation complète progresse légèrement (+47 journées), l'écart avec l'EPRD perdure (-8,6%, déficit de 692 journées). En revanche, la dynamique est forte en hospitalisation à temps partiel (+2,7% par rapport à l'EPRD) et permet à l'activité locomoteur d'être au global en forte progression (+7,8% avec +1 210 jours et venues) par rapport à 2023, année impactée par une absence médicale.

➤ En SMRS neurologie :

L'activité neurologique est en léger recul (-0,6%) du fait d'un lit en travaux sur toute l'année 2024 (-397 journées). L'HTP poursuit sa progression (+260 venues)

➤ En SMR cardiovasculaires :

L'activité attendue en développement ne s'est pas concrétisée à nouveau du fait du déficit de temps médical. L'écart budgétaire est dû l'HC (-738 journées -11,9%), alors que sur l'HTP est a contrario positive (+281 venues et +7,5% EPRD). Le niveau d'activité global est cependant très sensiblement meilleur (+5,5%) que l'année passée avec 486 jours et venues créées), et est désormais supérieure de 4,6% à l'activité pré-COVID. La progression en HTP de 753 venues masque la régression en HC de 314 journées.

➤ En SMRS enfants et adolescents :

L'activité 2024 est en léger retrait par rapport à l'année passée (-1,1%), en fort écart par rapport à l'EPRD (-23%), malgré un rebond en fin d'année. Les causes tiennent comme l'année passée au manque de dynamisme des filières et à des absences médicales.

L'activité nutritionnelle a connu un rebond qui lui permet d'être en progression par rapport à l'année passée (+166 jours et venues), mais toujours en écart avec l'EPRD (-253 journées). Les activités MPR ne sont plus compensées par l'HTP (-767 jours et venues avec l'EPRD et -173 par rapport à 2023). La progression en HC (+74 journées) est masquée par la lourde baisse en HTP (-247 venues). L'activité respiratoire est en diminution (-77 jours en venues), impactée elle aussi par des absences médicales.

La comparaison par segment avec les activités pré-COVID indique logiquement que l'activité nutritionnelle est celle qui pèse le plus (-10,8% avec - 970 jours et venues) dans le déficit global de 1 299 jours et venues (-17,9%), la rééducation fonctionnelle étant en légère baisse (-1,9% ; -60 journées) et l'activité respiratoire pesant faiblement mais en forte compression (-65% avec -269 jours et venues), il est vrai impactée par des absences médicales importantes sur la période.

➤ En SMRS nutritionnels et respiratoires :

L'écart avec l'EPRD (-833 journées) s'explique en grande partie par la permutation d'une partie de l'activité d'HC vers la médecine. La dynamique des activités ambulatoires se poursuit (+4,6% avec +34 journées).

➤ En SMR Polyvalent (St Luc) :

L'activité a été neutralisée jusqu'à Septembre et le recrutement d'un médecin.

Le déficit de 1 319 journées explique encore plus de 40% de l'écart budgétaire roscovite.

➤ En Hôpital de jour :

L'activité accélère sa dynamique (+84 journées ; +16,4%).

➤ L'hémodialyse :

Le service accélère son développement davantage qu'à l'attendu. Ainsi, par rapport au budget, sont créées 788 séances (+15,8%).

➤ L'activité de médecine :

L'activité très dynamique en hospitalisation complète (+790 journées supplémentaires) est en grande majorité expliquée par la bascule de l'activité de SMR vers le MCO. L'activité ambulatoire est en légère progression (+0,8%) mais a pâti d'absences médicales de pneumologues.

Sur le site de TY YANN

L'activité de Ty Yann est passée au-dessus de l'EPRD en 2024 (+1,2% + 635 jours et venues) grâce à la prépondérance de l'activité polyvalente HC et HTP (+ 1534 jours et venues ; + 6,9%), malgré les impacts des déficits par rapport au budget des activités addictologiques (-591 jours et venues à -4,9%) et pédiatriques (-258 jours et venues à -2,1%).

Le site a ralenti sa progression qui reste significative (+945 journées et venues et +1,8% en 2024; contre +3 413 jours et +7,1% en 2023), impacté principalement par un second semestre en addictologie paralysé par l'absence de demandes, malgré la dynamique de l'HTP pédiatrique.

➤ En SMR polyvalents :

L'activité dépasse fortement l'attendu budgétaire avec +1 524 journées (+6,9%) dont 1 128 en HC et 396 en HTP. Plus de 982 journées (dont 663 en HC) ont été créées par rapport à 2023 (+4,9%).

➤ En SMRS pédiatriques :

L'hospitalisation à temps complet est de 18% en deçà de l'objectif budgétaire (-822 journées) que l'activité d'hospitalisation à temps partiel désormais vigoureuse ne compense pas (+564 venues par rapport au budget).

L'activité est cependant en progression significative par rapport à l'année passée (+12,3% avec 1 282 jours et venus supplémentaires), porté par l'élan des projets en HTP (+21% et 1 575 venues), qui masque les inquiétudes pour l'activité d'HC (-6,4% et -293 journées).

➤ En SMR addictologique :

L'activité en addictologie, impactée principalement par un second semestre paralysé par un déficit inter-sectoriel d'amont qui a induit l'absence de demandes, est nettement en retrait par rapport au budget (-4,9% et -591 journées) et à l'année précédente (-9,2% et -1 122 journées). L'ouverture de l'hospitalisation de jour début décembre permet de relever l'activité HTP (+16,8% avec 64 venues créées par rapport à 2023).

➤ En SMR cardiovasculaires :

Le service a amorti l'activité (-0,7% avec 40 jours en retraits par rapport à l'EPRD) malgré l'absence d'un médecin pendant plusieurs mois.

2 Analyse budgétaire

Le Rapport Infra Annuel est présenté avec un total de charges de 61.471 K€ et un total de produits de 62.183 K€, ce qui laisse apparaître un excédent de 712 K€.

Ce résultat intègre 770 K€ de produits notifiés en 2024 relatifs à 2023 vs 411 K€ en 2023 d'enveloppes 2022, soit + 359 K€.

L'EPRD était présenté à l'équilibre.

L'analyse détaillée est la suivante :

LES DEPENSES :

➤ **Le titre 1** des charges de personnel s'élève à 41.119 K€ et enregistre un écart par rapport au budget de + 359 K€ en raison :

- De l'impact des mesures salariales liées aux différents avenants de la convention collective,
- Du développement des activités notamment des centres de santé,
- De la facturation extérieure pour les médecins détachés et les internes.

➤ **Le titre 2** des charges à caractère médical s'élève à 4.524 K€ et enregistre un écart de -376 K€ par rapport à l'EPRD. Cet écart s'explique principalement par un écart avec les anticipations de médicaments rétrocédés et une économie sur les dispositifs médicaux.

➤ **Le titre 3** des charges à caractère hôtelier et général s'élève à 10.563 K€ et enregistre un écart de +536 K€. Cet écart s'explique principalement par les comptes d'entretien immobilier (+527 K€) et font l'objet de reprises de provisions en titre III des produits.

Les comptes enregistrent également pour

- 171 K€ de hausse des taxes en raison de l'imposition à la taxe d'habitation,
- 323 K€ de hausse des comptes d'entretien généraux, pièces, assurances et maintenances.

La hausse de ces comptes masque l'économie d'énergie qui est réalisée par rapport à l'EPRD de 759 K€.

- **Le titre 4** des charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles est arrêté à 5.265 K€ et enregistre un dépassement de 1.088 K€ qui s'explique principalement par une hausse de 180 K€ de la dotation aux amortissements et l'ajustement des provisions pour risques et charges (retraite, travaux) à hauteur de 724 K€.

LES PRODUITS :

- **Le titre 1 des produits versés par l'Assurance Maladie** s'élève au 31 décembre à 49.875 K€, soit + 1.004 K€.
Pour rappel, cet écart s'explique principalement par la comptabilisation en 2024 d'enveloppes 2023 pour 770 K€.
- **Le titre 2 des autres produits de l'activité hospitalière** s'élève à 3.595 K€ et enregistre un écart de 595 K€ (ticket modérateur et forfait journalier).
- **Le titre 3 des autres produits** atteint 8.714 K€ et enregistre un écart de +721 K€. Les variations significatives portent principalement sur :
- Bouclier tarifaire des fournisseurs Alterna et Total Energies : 481 K€,
 - Des reprises de provisions de fonds dédiés constituées les années précédentes : CRCM, équipe mobile, Hopen, SEGUR, accords GUERINI et l'ajustement de provisions pour gros entretien et grandes révisions, retraite.

2. Conclusion

Les comptes au 31 décembre 2024 laissent apparaître un excédent de 712 K€, soit 1,15% des produits et proche des excédents constatés les années antérieures (2023 : 791 K€, 2022 : 1.059 K€).

Cette situation favorable doit cependant être contrastée des éléments suivants :

- Ces comptes enregistrent 770 K€ d'enveloppes 2023 notifiées postérieurement à la clôture et 481 K€ de bouclier tarifaire,
- La réforme du mode de financement qui ne nous pérennise plus un niveau de recettes (dotation de transition).

La Fondation poursuit son développement et doit également répondre aux enjeux futurs de l'offre de soins en confortant ses réserves et ses équilibres pour assurer le financement de son outil de production et donc les conditions d'accueil des patients et les conditions de travail des professionnels.